

**ALLOCUTION DU CANADA
DANS LE CADRE DE LA
LA CONFÉRENCE MONDIALE SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
UNESCO
PARIS, 5-9 OCTOBRE 1998**

**MONSIEUR ANDREW PETTER
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA
FORMATION ET DE LA TECHNOLOGIE
COLOMBIE-BRITANNIQUE
CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE
ET
MADAME PAULINE MAROIS
MINISTRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
SOUS-CHEF DE LA DÉLÉGATION CANADIENNE**

le 7 octobre 1998

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les ministres,
Excellences,
Mesdames et Messieurs les délégués,

Je saisis l'occasion de remercier M. Sonko d'avoir assumé la présidence de cette conférence historique, qui revêt une importance extrême à l'aube d'un nouveau millénaire. L'avenir de l'enseignement supérieur, et même celui des générations futures, sera profondément influencé par l'orientation que nous choisirons lorsque nous déciderons quelle forme donner au monde, en transition rapide, de l'enseignement supérieur.

Le Canada est conscient de l'ampleur de la tâche que nous nous sommes fixée, et nous sommes heureux d'être représentés à cette conférence, comme à celles qui l'ont précédée, par des Canadiennes et Canadiens issus de gouvernements, d'ONG, d'établissements d'enseignement et d'associations représentant un vaste éventail d'intervenantes et d'intervenants et de décideuses et de décideurs dans le domaine de l'enseignement supérieur. Dans quelques instants, j'inviterai ma collègue, Madame Pauline Marois, ministre de l'Éducation du Québec et sous-chef de la délégation canadienne, à prononcer la deuxième partie de notre intervention en français, l'autre langue officielle du Canada.

Depuis deux ans, les Canadiennes et les Canadiens s'intéressent activement à la préparation de cette conférence. À la demande de l'UNESCO, les partenaires canadiens et américains se sont rencontrés à Toronto en avril pour débattre des questions et des défis qui se posent à l'enseignement supérieur. Entre autres conclusions clés, cette rencontre a reconnu que la réussite universitaire fait partie intégrante de la mission de l'enseignement supérieur et qu'il s'agit d'une responsabilité partagée par les universités, les étudiantes et étudiants, et la société.

Par conséquent, l'évaluation de la réussite universitaire doit faire participer les étudiantes et étudiants, les universités et la société. Le Secrétariat de l'UNESCO a reçu les résultats de ces travaux à titre de contribution de l'Amérique du Nord au débat. Comme vous le savez sans doute, le texte intégral du rapport, ainsi que le sommaire des débats, a été distribué à cette conférence.

La délégation canadienne croit fermement que la Déclaration et le Cadre d'action prioritaire doivent être fondés sur une vision progressiste de l'enseignement supérieur, sans hésitation entre les rôles passés et les visions d'avenir, dans des domaines tels le financement public, les relations avec le monde du travail, et la vision de la recherche et son rôle dans le domaine de l'innovation. Les liens entre l'éducation, le monde du travail

et la valeur de l'information joueront un rôle central dans l'évolution future de la dynamique de la société mondiale.

Le Canada considère que les préoccupations économiques doivent avoir pour contrepoids les considérations civiques et sociales, telles les valeurs inhérentes dans l'apprentissage de la vie ensemble, l'un des quatre piliers du rapport de la Commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle. Dans ce sens, une éducation axée sur la seule connaissance court le risque de compromettre les missions sociale et civique de l'enseignement supérieur.

Une société ne peut respecter les droits de la personne, susciter une culture de paix et fonctionner en démocratie en favorisant une éducation tendant vers un avenir viable, que si ses citoyennes et citoyens ont acquis la capacité - et par là nous soulignons qu'il faut entendre non seulement les connaissances, mais encore les attitudes et les habiletés - de vivre dans leurs communautés locales, nationales et mondiales.

Il est essentiel que les nations prennent des mesures pour élargir l'accès à l'enseignement postsecondaire afin de réaliser leurs objectifs économiques aussi bien que sociaux. Il y a longtemps déjà, l'enseignement secondaire en est venu à être considéré comme un élément essentiel de la participation intégrale à la société et à l'économie. Aujourd'hui, on s'accorde de plus en plus à dire qu'il est nécessaire d'avoir reçu une instruction ou une formation au-delà du secondaire. Or, il ne suffit pas d'élargir l'accès, il faut encore prendre en compte tous les groupes qui constituent nos communautés respectives.

Comme M. Pàtaki, président du Comité exécutif, le déclarait plus tôt, il faut renforcer l'accès des groupes sous-représentés et des milieux ayant des besoins spéciaux, comme les minorités, les personnes handicapées et les peuples autochtones. Il faut en particulier élargir l'accès des femmes. Dans l'avenir, les gouvernements devront assurer que l'enseignement supérieur soit aussi abordable et largement accessible que l'enseignement secondaire l'est devenu.

Non seulement le niveau d'instruction indispensable augmente-t-il, mais encore les types d'habiletés et de connaissances nécessaires pour participer authentiquement à l'économie et à la société d'aujourd'hui changent-ils continuellement. Pour cette raison, il faut que l'enseignement supérieur devienne plus dynamique et plus pertinent, et dote les diplômées et les diplômés de la souplesse dont ils auront besoin pour s'adapter au changement et pour apprendre toute leur vie durant. Les diplômées et diplômés qui posséderont ces habiletés seront mieux en mesure de contribuer au développement de leurs propres pays.

Nous attendons avec intérêt de collaborer avec nos partenaires du monde entier au renforcement de l'éducation des jeunes filles et des femmes, qui doit être une priorité du

développement, et nous espérons voir augmenter leur participation dans les mécanismes de dialogue et de débat, dont les femmes ont trop souvent été absentes aux paliers supérieurs. Le Canada a remporté un certain succès dans le domaine de l'accès et nous sommes disposés à poursuivre notre action dans ce sens.

À titre d'exemple, le Canada se classe parmi les trois premiers pays du monde au plan des taux de participation des femmes; ces dernières sont notablement mieux représentées que les hommes dans le domaine de l'éducation, même dans certains programmes professionnels. Si la participation des femmes est un indicateur clé, nous pouvons affirmer que l'accessibilité augmente.

Le Canada reconnaît aussi l'importance d'élargir l'accès des minorités linguistiques à l'enseignement supérieur. L'existence d'établissements et la disponibilité de programmes dans les langues officielles méritent notre appui le plus soutenu, puisqu'elles constituent un élément essentiel de l'accessibilité. L'existence de deux groupes linguistiques ou davantage dans un pays représente un défi pour l'éducation et doit être prise en compte, puisqu'il est souhaitable de préserver l'intégrité culturelle de différents pays et d'éviter l'élimination de systèmes d'apprentissage diversifiés au profit d'un modèle unique.

Étant donné l'écart croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement, il convient d'aborder plusieurs questions clés afin que nos efforts collectifs de coopération internationale portent fruit.

Comme le Premier ministre, M. Jospin, et le directeur général, M. Mayor, entre autres, l'ont déclaré éloquemment, la transformation de l'enseignement supérieur grâce à une plus grande accessibilité et à l'emploi des technologies de l'information et des communications peut permettre de réduire les différences socio-économiques entre les membres d'une société et entre des sociétés différentes. Il peut s'agir d'un grand facteur d'égalité.

De la même façon, l'enseignement supérieur peut contribuer à favoriser l'égalité et la coopération entre les pays de toutes les régions du monde.

Une mission bien nette nous est donc confiée, dans nos pays et entre nations, qui consiste à souligner les valeurs, les méthodes et les technologies de l'enseignement tertiaire en vue de progresser vers la plus grande égalité que nous recherchons. Si nous ne nous acquittons pas de cette mission, l'enseignement supérieur deviendra au contraire un moyen de perpétuer les inégalités dans nos pays, contribuant ainsi à de plus grands écarts dans le monde au plan du développement économique et social.

Le Canada, comme beaucoup d'autres pays, s'intéresse traditionnellement à la coopération internationale, ainsi qu'à la diffusion de l'apprentissage par le biais de la

technologie. En outre, notre stratégie de coopération internationale vise une démarche semblable, en vue d'assurer que les besoins éducatifs fondamentaux sont pris en compte dans nos efforts d'élimination de la pauvreté par le développement humain durable. Dans ce but, nous attendons avec intérêt de poursuivre nos travaux de concert avec d'autres pays afin d'assurer que la transformation de l'enseignement supérieur grâce aux nouvelles méthodes pédagogiques fasse évoluer la communauté internationale vers des partenariats plus rapprochés, une plus grande égalité et une plus grande harmonie.

Je laisse à présent la parole à Madame Marois.

Je vous remercie Monsieur Petter. Mon collègue vient de nous parler de la transformation de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, nous tenons à souligner l'importance d'adapter l'enseignement supérieur à la réalité et aux exigences que commande la transition vers une société fondée sur le savoir. Dans une telle société, une vision linéaire de l'éducation pourrait bien s'avérer désuète. De plus, les établissements d'enseignement supérieur ne seront plus les seuls pourvoyeurs de services dans le domaine du savoir. La Déclaration et le Cadre d'action devraient reconnaître que l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier sont tous deux en période de transition. La capacité des établissements de s'adapter à de continues transformations aura une grande influence sur le rôle que joueront les universités et les autres établissements d'enseignement supérieur dans notre société au cours des deux prochaines décennies.

La recherche et la formation universitaires constituent les principales missions de l'enseignement supérieur. Cet aspect est d'autant plus important chez nous, que la plus grande part de la recherche s'y fait dans les universités, contrairement à ce qu'on observe dans les autres pays de l'OCDE. Il s'agit d'une considération qui doit être soulignée.

Nous nous réjouissons que la Déclaration et le Cadre d'action prioritaire adoptent un point de vue novateur à l'égard de l'éducation tout au long de la vie telle que véhiculée dans le rapport Delors et les travaux de la Conférence de Hambourg sur l'éducation des adultes.

Chez nous comme ailleurs, l'éducation intermittente s'impose de plus en plus, en raison de la croissance de la population adulte, du décrochage scolaire, du développement de la formation continue et en cours d'emploi, de l'impact des nouvelles technologies et de l'accroissement des programmes d'échanges internationaux.

L'adoption des principes de l'éducation tout au long de la vie suppose la reconnaissance de la formation non formelle ou non traditionnelle. Il ne suffit pas d'offrir un éventail de programmes ou de modes d'enseignement. Il faut aussi mettre de l'avant des approches diversifiées en fonction des besoins de formation, comme les programmes de rattrapage et la reconnaissance des acquis. Il importe également de prendre en considération les tendances nouvelles comme la mobilité accrue des personnes et la circulation des connaissances et l'effet de ces phénomènes sur l'éducation.

Nous sommes conscients qu'il nous reste encore beaucoup à faire dans ce domaine; ce n'est pas une approche qui se concrétise spontanément. Nous avons toutefois posé quelques jalons. Mentionnons, par exemple, nos universités et collèges d'enseignement à distance et les recherches menées dans plusieurs centres d'excellence.

Nous tenons toutefois à signaler que l'approche centrée sur les apprenantes et apprenants et l'apprentissage doit être au cœur de l'enseignement supérieur reflétant une vision déjà adoptée lors de la 45^e session de la Conférence internationale sur l'éducation et de la Conférence de Hambourg : L'éducation tout au long de la vie doit faire l'objet d'une promotion plus active, qui tienne compte du fait que l'éducation reste le fondement d'un apprentissage continu réussi. Un des grands thèmes du rapport Delors était que l'éducation tout au long de la vie ne peut pas être une simple extension du système éducatif existant, mais qu'il impose au contraire une restructuration de ce système et une nouvelle articulation avec la formation initiale. Nous croyons que l'enseignement supérieur devrait être considéré comme élément d'un système intégré d'éducation public.

Les systèmes d'enseignement supérieur sont, au Canada, différents d'une province à l'autre; il en est de même des établissements d'enseignement supérieur. Les universités, les collèges et les autres fournisseurs de services éducatifs assument des rôles diversifiés selon les besoins des populations et de leurs milieux. Nous croyons que cette diversité constitue à la fois la richesse et la force de nos systèmes.

Toutes les provinces et les territoires du Canada ont ainsi réussi à se doter d'un système d'enseignement supérieur flexible qui offre un large éventail de voies dans un nombre considérable d'universités, d'écoles polytechniques, d'instituts professionnels, de collèges d'arts appliqués et de technologie, de collèges d'enseignement général et professionnel (cegeps) et des collèges communautaires. Forts des liens qu'ils ont tissé avec le milieu du travail, les collèges et d'autres établissements d'enseignement supérieur sont une composante essentielle de la filière qui prépare une main-d'œuvre compétitive et ils contribuent directement à notre développement.

Reconnaissant la contribution des collèges à l'enseignement, je suis heureuse de vous informer que l'Association des collèges communautaires du Canada, avec d'autres partenaires nationaux et internationaux, sera l'hôte, dans la ville de Québec, de la plus grande manifestation de l'histoire des collèges communautaires, des écoles polytechniques et des cégeps : du 29 mai au 1^{er} juin 1999, des leaders du monde entier se réuniront pour le premier Congrès mondial des collèges et des écoles polytechniques. Ce rassemblement signalera aux yeux du monde entier la place grandissante de l'enseignement collégial, non seulement pour répondre aux besoins de main-d'œuvre qualifiée mais aussi pour participer au développement culturel et social de la communauté.

La Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur et son Cadre d'action prioritaire, que nous souhaitons adopter au terme de cette conférence mondiale, propose un

changement et un développement de l'enseignement supérieur sur les plans institutionnel, national et international.

Je voudrais pour ma part m'arrêter plus particulièrement à ce qui est proposé relativement au plan national : les propositions qui concernent directement l'État, les gouvernements, les décideurs politiques responsables des systèmes éducatifs. Il me paraît important de souligner ceci : si bien intentionnés et si bien conseillés qu'ils soient, les gouvernements ne peuvent prendre seuls l'initiative de mesures d'envergure destinées à orienter et modifier en profondeur l'enseignement supérieur. Ils doivent impérativement associer à ces efforts de changement, selon des approches et des modalités appropriées à chaque pays, les établissements d'enseignement supérieur, universités et collèges, les organismes non gouvernementaux ainsi que l'ensemble des partenaires de l'enseignement supérieur.

Outre le corps professoral et la population étudiante, il faut mettre à contribution les autorités en place, celles qui exercent des responsabilités d'ordre académique, pédagogique ou administratif, soit pour l'établissement dans son ensemble ou encore au sein des facultés et des départements.

Je conçois mal comment nous pourrions faire l'économie de cette approche de partenariat. D'abord, ce serait se priver inutilement d'un large réservoir d'idées et de connaissances susceptibles d'enrichir nos orientations. En outre, cette réflexion menée collectivement ne peut que susciter un regain d'intérêt et d'attention face aux défis qui se posent et paver la voie aux collaborations nécessaires à la mise en œuvre des changements en enseignement supérieur.

En terminant, je voudrais souligner que l'UNESCO doit demeurer ce forum intellectuel de dialogue et de collaboration entre les États et faciliter la coopération technique et l'échange d'expertise et d'information.

Si nous voulons que le travail accompli durant cette conférence fasse vraiment une différence pour l'avenir, nous devons en assurer le suivi et veiller à la mise en œuvre du plan d'action. Pour ce faire, nous croyons fermement que la coordination de ce suivi au plan international relève du mandat de l'UNESCO. Pour ce faire, l'UNESCO doit établir des alliances et des partenariats stratégiques avec les autres organisations internationales afin d'éviter des dédoublements et d'assurer le leadership et la coordination nécessaires à l'atteinte des objectifs retenus.

Enfin, je voudrais profiter de l'occasion pour souhaiter à tous les participantes et participants le plus grand succès dans les travaux de la Conférence. J'espère vivement que les documents que nous adopterons sauront nous inspirer et nous guider dans le développement de l'enseignement supérieur.

Pour notre part, je peux vous assurer que nous prendrons les mesures nécessaires pour assurer le suivi des travaux que nous aurons accompli ensemble ici à Paris.

Merci monsieur le Président.